



Bâtir un avenir commun
Sevel un amzer da zont boutin

Projet de territoire

Raktres tiriad



Horizon
A-benn 2030



Sommaire

Taolenn

Préambule

Construire une vision partagée pour l'avenir du Pays d'Iroise **04**

| | |
|--|----|
| Donner du sens et de la lisibilité au projet collectif | 04 |
| Une démarche participative | 05 |

Diagnostic

Le Pays d'Iroise dans un monde en transitions **06**

| | |
|---|----|
| Des évolutions sociales profondes | 07 |
| Des bouleversements écologiques | 10 |
| Des modèles économiques à l'épreuve des transformations | 13 |
| Des évolutions institutionnelles majeures | 14 |
| Quelques chiffres clés..... | 15 |

Les enjeux de la Communauté de communes partagés dans le cadre du diagnostic 16

L'ambition des élus..... 17

Orientations stratégiques **18**

Orientation 1 :

garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique 19

| | |
|--|----|
| Objectif 1 : Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations..... | 20 |
| Objectif 2 : Mettre en place les conditions de mobilités durables | 22 |
| Objectif 3 : Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré | 24 |
| Objectif 4 : Une qualité de vie à préserver | 28 |

Orientation 2 :

inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements 31

| | |
|--|----|
| Objectif 1 : Prendre en main notre destin commun | 32 |
| Objectif 2 : Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture | 34 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire | 36 |
| Objectif 4 : Nous prémunir des menaces environnementales | 38 |

Indicateurs proposés pour le suivi du projet de territoire **41**



Illustration des engagements de la Communauté de communes du Pays d'Iroise dans le cadre de la charte Ya d'ar brezonegh / Oui au breton, les grands titres de ce document sont bilingues.

Édito du Président

Pennad-stur ar prezidant



André Talarmin
Président de Pays d'Iroise Communauté

Le projet de territoire 2021-2030 élaboré par la Communauté de communes du Pays d'Iroise est un programme d'actions qui entend consolider l'attractivité du Pays d'Iroise tout en répondant aux défis démographiques, économiques, écologiques, énergétiques et sociétaux auxquels nous avons à faire face.

Ce projet résulte d'un travail collectif des élus communautaires durant près d'un an. Il aura permis aussi d'associer à sa définition les élus municipaux et des acteurs de la vie socioprofessionnelle du territoire au travers de deux séminaires. Il est la feuille de route que nous nous donnons pour les années à venir. Il sera le socle de notre action et le support de nos futures politiques contractuelles avec l'Etat et ses agences, la Région, le Département.

Je tiens à remercier sincèrement, avec Viviane Godebert, Vice-Présidente aux prospectives, l'ensemble des élus, des acteurs socio-professionnels, qui ont participé à la construction de ce projet de territoire avec le soutien de l'Adeupa et des services.

Le Pays d'Iroise veut toujours être un territoire où il fait bon vivre et travailler. L'objectif est donc d'en faciliter son **accessibilité** qu'elle soit routière, numérique mais aussi en termes de services, de logement, d'emplois. Cela passe notamment par le déploiement attendu de la fibre optique partout sur le territoire.

La définition de notre politique des déplacements constitue un autre axe fort des années à venir afin de favoriser une mobilité durable : vélo, covoiturage, transports collectifs par exemple.

La **vitalité** du Pays d'Iroise suppose aussi que nous soyons en capacité d'accueillir de jeunes actifs pour nos entreprises et nos services résidentiels. Pour cela, notre projet de territoire affirme notre volonté de nous doter de nouveaux espaces et de bâtiments économiques adaptés, en réhabilitant notamment des friches économiques. Il confirme notre soutien aux entreprises en les accompagnant dans leurs projets de développement.

Face à la pression sur le marché du logement, Pays d'Iroise Communauté entend favoriser l'accession à la propriété mais aussi au marché du locatif en tension. Le soutien aux opérations de renouvellement urbain en centralité communale va ainsi dans ce sens.

L'accueil d'une nouvelle population nécessite aussi d'offrir des services de qualité et de proximité. La poursuite de la mise en œuvre du contrat local de santé en partenariat avec l'Agence régionale de santé veut ainsi favoriser l'accès aux soins, la santé étant une forte préoccupation pour toute la population.

La dynamique de notre territoire communautaire repose aussi sur un beau cadre de vie. Nos paysages et notre littoral sont notre vitrine et de formidables atouts pour attirer de nouvelles populations et favoriser le développement touristique. La préservation de l'environnement est et restera une priorité d'actions du Pays d'Iroise qui s'attache à agir pour la qualité de l'eau potable mais aussi des eaux de baignade.

Pays d'Iroise Communauté est bien présent dans la vie quotidienne des habitants avec ses services et compétences que ce soit en termes de gestion des déchets, d'eau et assainissement, de cheminements doux, de politiques de l'habitat et des mobilités, de politiques de cohésion sociale, de nautisme et de musique, de politiques de tourisme et de développement économique.

Notre challenge est de poursuivre au travers de ces différentes compétences notre engagement en faveur de l'envie d'entreprendre et du cadre et de la qualité de vie en Pays d'Iroise.

Le document "projet de territoire" que vous avez entre les mains sera notre guide pour les années à venir. Mettons-le à présent en œuvre ! Merci.

Préambule



Construire une vision partagée pour l'avenir du Pays d'Iroise

Sevel ur sell boutin war amzer da zont Bro an Hirwazh

Donner du sens et de la lisibilité au projet collectif

Face aux transformations rapides démographiques, sociales, économiques, écologiques, l'enjeu du projet de territoire est de **préparer l'avenir et de le dessiner de manière collective**.

Cet exercice ambitieux nécessite de se projeter à l'horizon 2030 et d'aller bien au-delà du mandat actuel. Certaines orientations et actions sont déjà inscrites dans les documents stratégiques du Pays d'Iroise (ex : Plan climat-air-énergie). D'autres seront intégrées dans ceux en cours d'élaboration (ex : PLUI-H, stratégie de développement économique).

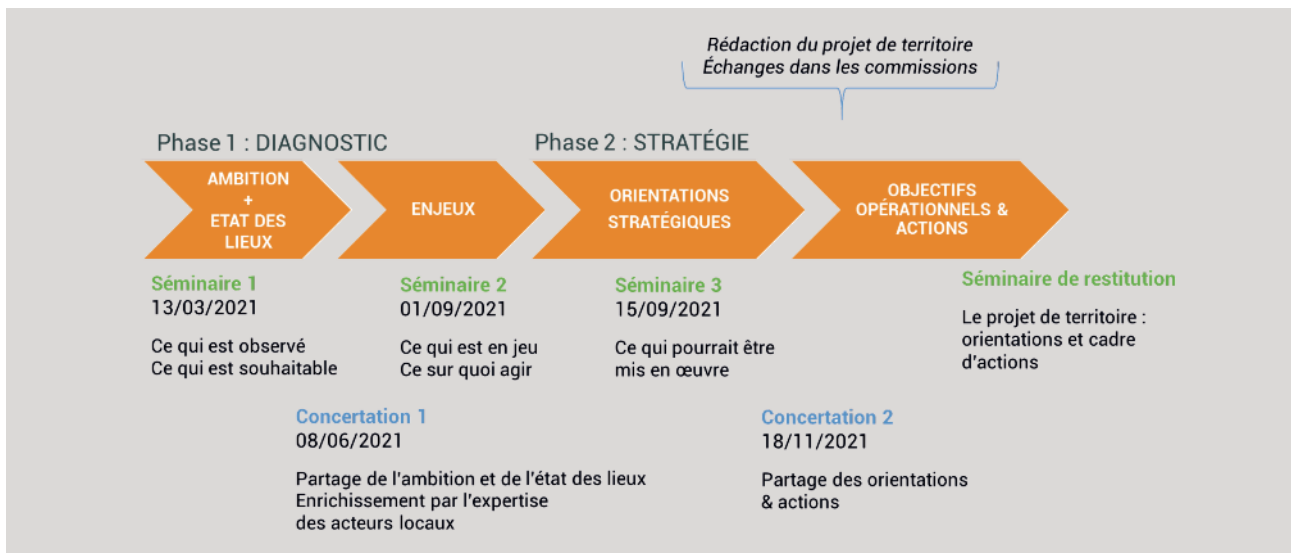
Pays d'Iroise Communauté et les 19 communes ont lancé en parallèle une **analyse dite « des besoins sociaux »** pour comprendre les besoins de la population et agir pour le bien-être et la qualité de vie de toutes et tous. Elle concerne tous les domaines de la vie : petite enfance, enfance-jeunesse, personnes en situation de handicap, personnes âgées... Une enquête a été réalisée à l'automne 2021 afin de recenser les besoins de la population, suivie d'ateliers participatifs. Ces travaux ont vocation à définir des orientations et actions pour le projet social de territoire du Pays d'Iroise.



Une démarche participative

Le projet de territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise s'inscrit, à l'horizon 2030, dans un contexte de transition écologique et de recomposition démographique. Ces transformations vont s'accompagner nécessairement d'une évolution significative des modes de vie, du fonctionnement économique et de l'aménagement du territoire.

Pour partager l'état des lieux et les enjeux qui se dessinent dans le Pays d'Iroise, la démarche a été organisée en plusieurs temps d'échanges et de concertation.



Les élus communautaires se sont réunis en 2021 lors de **trois séminaires** pour débattre et partager des éléments de diagnostic du territoire (13 mars), les enjeux (1er septembre) et, enfin, définir les orientations et actions (15 septembre).

En 2021 également, **deux temps de concertation** ont réuni des acteurs socio-économiques et des élus municipaux du territoire : le premier afin de **partager l'état des lieux du Pays d'Iroise** (8 juin) et le second pour **échanger autour des orientations et objectifs opérationnels** (18 novembre).

Le fruit de ces échanges a permis à l'Adeupa de dresser un état des lieux et de proposer des orientations et des pistes d'actions. Elles ont été débattues, complétées et hiérarchisées dans le cadre des **instances d'élus** qui se sont réunies à l'automne 2021 :

- Commission « Cohésion sociale et santé » le 12 octobre
- Conseil d'exploitation musique le 12 octobre
- Conseil d'exploitation nautisme le 19 octobre
- Commission « Communication, culture » le 26 octobre
- Conseil d'exploitation déchets le 26 octobre
- Commission « Biodiversité et milieux aquatiques » le 28 octobre
- Comité de pilotage « Mobilités » le 28 octobre
- Commission « Développement territorial » le 2 novembre
- Conseil d'exploitation eau et assainissement le 4 novembre
- Comité de pilotage PLUi le 9 novembre
- Conférence des maires le 1^{er} décembre

Compte tenu de la rapidité et de l'importance des transformations identifiées, tant d'un point de vue des usages que des techniques, il est difficile d'anticiper l'ensemble des actions à mettre en œuvre à l'horizon 2030. La liste des actions présentées dans ce projet se veut la plus exhaustive au regard des connaissances actuelles ; elle pourra être complétée au fil du temps.





Diagnostic

Le Pays d'Iroise dans un monde en transitions

Bro an Hirwazh azh en ur bed hag a zo o cheñch

Les évolutions sociétales, économiques, spatiales et institutionnelles façonnent en profondeur la vie locale. L'Adeupa avait pour objectif de donner à voir les mutations à l'œuvre.



Le Pays d'Iroise connaît une **vitalité démographique continue depuis 1968**. La population a quasiment doublé en cinquante ans, passant de 26 325 habitants en 1968 à 48 630 en 2019¹.

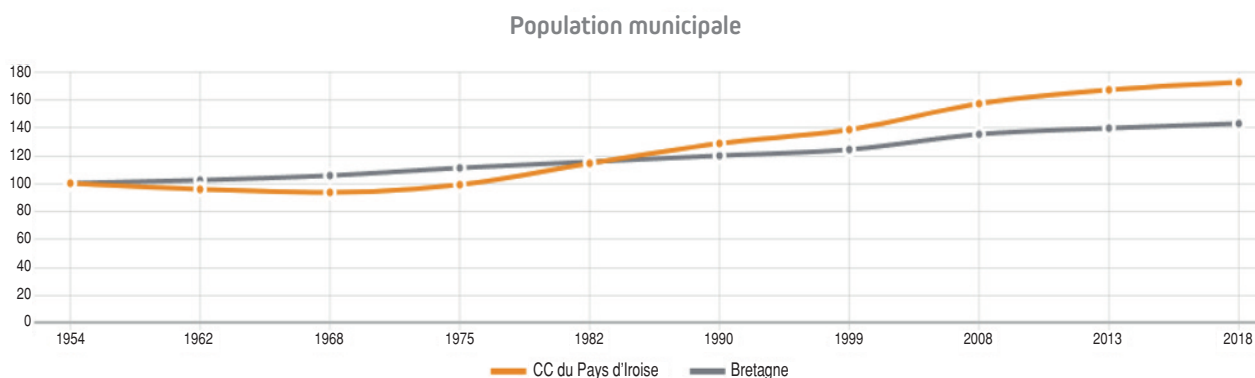
Une dynamique démographique qui ralentit et qui repose sur le solde migratoire

Depuis 1975, le rythme de croissance de la population est constamment supérieur à la dynamique régionale avec

- Une première période de croissance (+ 548 habitants par an) jusqu'au début des années 1990
- Un ralentissement de la croissance démographique entre 1990 et 1999 (+ 321 habitants par an)
- Une croissance forte entre 1999 et 2008 (+ 604 habitants par an)
- Un nouveau ralentissement de la croissance démographique depuis 2008 (+ 388 habitants par an) se rapprochant fortement de la dynamique régionale depuis 2013

Dans la période récente, Pays d'Iroise Communauté présente le plus fort taux d'évolution démographique des intercommunalités du Pays de Brest. Entre 2013 et 2019, l'évolution annuelle moyenne de la population de +0,59 % est due principalement au solde migratoire (+ 0,56 %). Sur la période, seules les communes de Molène, Porspoder et Brélès ont perdu quelques habitants.

Le solde naturel, encore positif entre 2013 et 2019, recule et pourrait devenir négatif rapidement (- 46 en 2020 par exemple).



Source : Insee - Traitement ADEUPa



¹ L'ensemble des données présentées dans le cadre de ce diagnostic sont les résultats de recensement de la population réalisé par l'Insee.

Une offre de logements peu diversifiée

Le Pays d'Iroise compte 26 882 logements en 2018, soit 3 428 logements de plus en dix ans. Le parc est majoritairement constitué de maisons (91 % des logements). La place du locatif (privé et social) est peu importante : le parc des résidences principales est en effet occupé en grande majorité par des propriétaires (81,5 % contre 66,2 % en Bretagne). L'offre de logements sociaux est faible : 5,3 % du parc de logements; soit une part deux fois moins importante qu'au niveau régional. En 2020, le prix moyen des maisons d'occasion (224 055 €) est supérieur à la moyenne bretonne (208 809 €).

Les locataires expriment une satisfaction moins grande dans leurs conditions de logement que les propriétaires pour deux raisons principales : les dépenses d'énergie et les prix trop élevés qui freinent l'accès à la propriété ou à la location².

La population des 60-74 ans est la plus critique sur les conditions de logement en raison de l'inadaptation de leur logement et de l'éloignement des commerces.

76,4 % des logements sont des résidences principales en 2018. 19,2 % sont des résidences secondaires ou logements occasionnels, un taux supérieur à la moyenne bretonne (13,3 %), mais relativement stable depuis 2008 (20,2 %).

4,4 % des logements sont vacants en 2018 (contre 5,2 % en 2013) : ce taux est faible et se situe sous la moyenne bretonne (7,5 %) dans l'ensemble des communes du Pays d'Iroise.

La part des logements vacants depuis plus de deux ans (vacance structurelle) n'atteint que 2 % en 2020³ (3,5 % en Bretagne) ; c'est le taux le plus bas enregistré dans les intercommunalités du Pays de Brest.

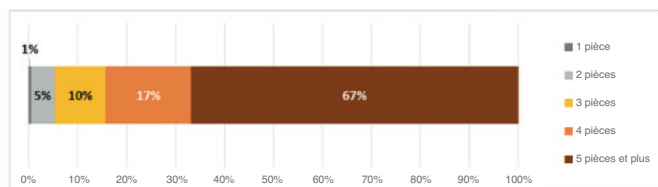


² Source : projet social de territoire, résultats de l'enquête en ligne, 2021
³ DGFIP - Fichiers fonciers

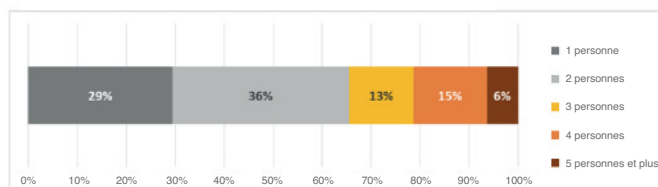
Des besoins en logements qui évoluent

On constate une certaine déconnexion entre la taille des ménages et celle des logements. Les deux tiers des logements du Pays d'Iroise sont habités par seulement une ou deux personnes alors que 84 % d'entre eux comportent 4 pièces ou plus.

84 % de logements 4 pièces et plus



21 % de ménages de 4 personnes ou plus



La taille des ménages baisse de manière continue pour atteindre 2,32 en 2018 : ce chiffre reste légèrement supérieur à la moyenne régionale (2,12), mais tend à s'en rapprocher.

Le territoire enregistre une progression significative des ménages monoparentaux (1 451 ménages en 2018, soit 7,1 % du total des ménages). La hausse atteint 46 % en dix ans.

Ces évolutions sociales (vieillesse de la population, taille des ménages, familles monoparentales...) s'accompagnent de besoins spécifiques en termes de logements et de services.

Le Pays d'Iroise s'organise autour de trois pôles de plus de 5 000 habitants qui concentrent 40 % de la population du territoire :

- Saint Renan : 8 358 habitants (17 % de la population de Pays d'Iroise Communauté),
- Ploudalmézeau : 6 440 habitants (13 % de la population de Pays d'Iroise Communauté),
- Locmaria-Plouzané : 5 223 habitants (11 % de la population de Pays d'Iroise Communauté).

Seules trois communes comptent moins de 500 habitants : Trébabu (370 habitants), Tréouergat (336 habitants) et Molène (166 habitants).

La densité de population, similaire à celle du Pays des Abers (153 habitants/km²) est la plus importante du Pays de Brest (183 habitants/km²), après celle de Brest Métropole (967 habitants/km²).

Un faible taux de pauvreté

Le niveau de vie médian (23 440 €⁴) est supérieur aux valeurs bretonne (21 060 €) et nationale (21 110 €), le plus élevé du Pays de Brest (20 590 €).

Le rapport interdécile (entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres) est de 2,6, un chiffre inférieur à ceux du Finistère (2,8) et de la Bretagne (2,84), bien inférieur à celui de la France (3,42).

Le taux de pauvreté (6 %) est le plus bas de tous les intercommunalités de l'Ouest breton.



Un vieillissement de la population qui va s'accélérer

Selon les projections de l'Insee, le Pays d'Iroise va continuer à gagner des habitants : environ 5 000 habitants supplémentaires attendus d'ici 2040.

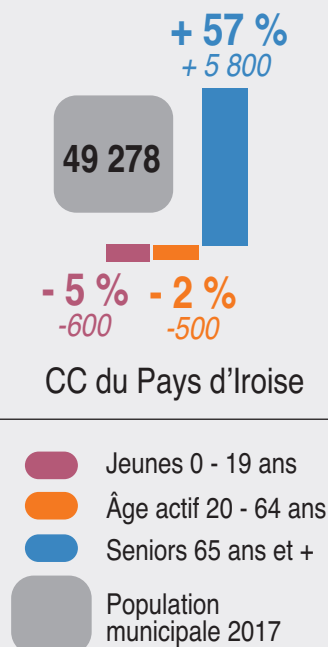
Comme l'ensemble de l'Ouest breton, le territoire est confronté au vieillissement de sa population, qui va s'accroître dans les prochaines années.

Selon l'Insee, entre 2018 et 2040, le territoire devrait perdre 600 jeunes de moins de 20 ans (-5 %) et 500 actifs de 20 à 64 ans (-2 %). Dans le même temps, il devrait gagner 5 800 seniors de plus de 65 ans (+57 %). Ces projections démographiques dessinent un paysage différent pour demain. Elles soulèvent de multiples questions comme la prévention de la perte d'autonomie, les mobilités, l'adaptation de l'offre d'habitat ou la capacité à recruter pour maintenir et développer l'activité économique.

La santé et l'accès aux soins sont des préoccupations déjà largement partagées, quelle que soit la tranche d'âge de la population. Un habitant sur cinq déclare avoir renoncé ou reporté plusieurs fois une consultation de santé au cours des trois dernières années, principalement en raison des délais d'attente trop longs et de professionnels de santé qui n'acceptent pas de nouveaux patients⁵.



Evolution de la population entre 2018 et 2040, par classe d'âge



⁴ Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2018

⁵ Source : projet social de territoire, résultats de l'enquête en ligne, 2021

La **qualité de l'environnement** est la raison principale d'installation des ménages dans le Pays d'Iroise (six habitants sur dix selon l'enquête en ligne réalisée en 2021).



Un territoire fortement agricole, mais plus urbanisé que la moyenne régionale

16 % du territoire du Pays d'Iroise est urbanisé contre une moyenne régionale de 10 %. 247 hectares d'espaces agricoles et naturels ont été consommés entre 2008 et 2018 selon l'outil d'analyse du Mode d'Occupation du Sol (MOS) de l'Adeupa. Les espaces agricoles, dominés par l'élevage et les cultures céréalières, sont les principales victimes de l'étalement urbain.

Pour tendre vers le « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050, objectif inscrit dans la loi Climat et résilience adoptée en 2021, la limitation de l'artificialisation des terres implique de **reconquérir les espaces** plutôt que d'en conquérir de nouveaux. **Recycler le bâti** apparaît comme une œuvre certes exigeante, mais salutaire.

L'évolution des modes de vie et de consommation, un développement commercial centrifuge contribuent à dévitaliser les centres-villes et les centres-bourgs. Tout en revêtant une charge symbolique, la **réhabilitation des centralités** soulève d'importants enjeux de rénovation urbaine, d'adaptation des logements aux besoins des nouveaux arrivants comme à ceux des anciens habitants et d'intégration de nouvelles exigences en matière de cadre de vie. Les centres-bourgs sont appelés à réarticuler leur rapport à la nature. Se profile ainsi une évolution depuis une ville dans la nature vers la nature en ville.



L'enjeu des déplacements dans un territoire « à la pointe »

Environ 173 000 déplacements quotidiens sont effectués par les habitants du Pays d'Iroise ; 64 % de ces déplacements sont internes au Pays d'Iroise, 29 % sont en lien avec Brest Métropole.

En moyenne, un actif du Pays d'Iroise se déplace chaque jour 70 minutes et parcourt 31,8 km ; chacun de ses déplacements dure 18 minutes et correspond à une distance de 8 km.

35 % des résidents du Pays d'Iroise travaillent dans l'intercommunalité, soit la part la plus faible dans l'Ouest breton (avec le Pays des Abers). Ce chiffre illustre la réalité d'un bassin d'emploi organisé à l'échelle du Pays de Brest.

Pour les déplacements, la voiture reste le mode de déplacement privilégié. En moyenne, un ménage possède 1,6 voiture. Le taux moyen de remplissage des véhicules dans le Pays d'Iroise est de 1,3 personne par voiture. 82 % des déplacements en voiture sont réalisés par une personne seule.

Le transport (voyageurs et fret) représente 18 % des émissions de gaz à effet de serre dans le Pays d'Iroise et 30 % des consommations d'énergie (source : PCAET / Plan climat-air-énergie territorial).

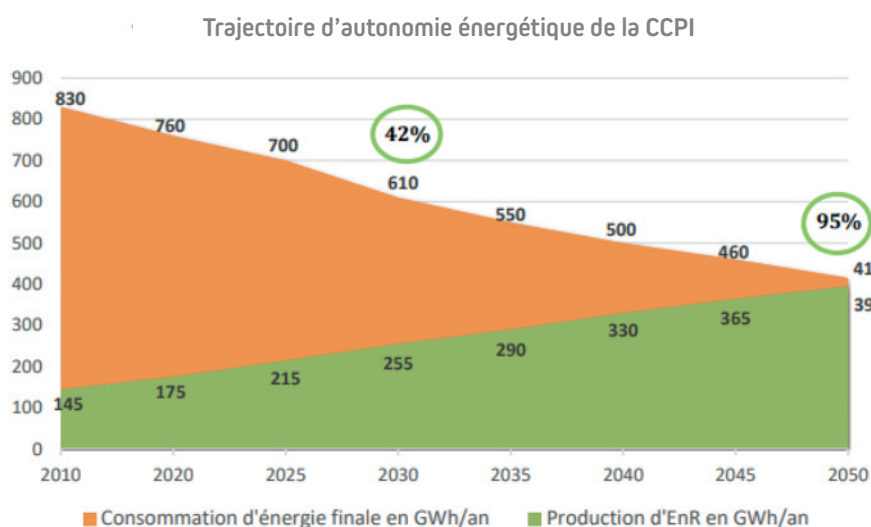
Le temps passé dans les transports a peu évolué au fil des années mais les territoires accessibles ont considérablement augmenté. **Les distances pour aller travailler se sont allongées et les populations se sont dispersées.** Ce principe du « toujours plus vite, toujours plus loin » n'est plus soutenable. Afin de réduire la demande de transport, première source d'augmentation des émissions de CO₂ liées au transport de passagers, il s'agit de mieux articuler logement, emploi, loisirs et mobilité.



Dépendance énergétique

Comme l'ensemble des territoires bretons, le Pays d'Iroise se trouve actuellement dans **une situation de dépendance énergétique critique**, dans la mesure où il produit 17 % de l'énergie qu'il consomme. Au sein du Pays d'Iroise, les secteurs les plus consommateurs sont le bâti résidentiel et tertiaire (53 %), suivi des transports (30%).

La transition énergétique repose sur quatre éléments principaux : la sobriété, l'efficacité, les énergies renouvelables et les interconnexions. En termes de production d'énergies renouvelables, la production au sein du Pays d'Iroise s'élève à 165,4 GWh en 2019 (source : Observatoire de l'Environnement en Bretagne), l'objectif étant d'atteindre 175 GWh en 2020 et 395 en 2050⁶. Plusieurs projets ont vu le jour récemment (troisième méthaniseur en fonction depuis 2020, modernisation des parcs éoliens, construction d'une centrale photovoltaïque, adoption du Plan climat qui fixe des objectifs en la matière, etc.)



⁶ Source : données issues des ateliers stratégiques du Plan climat

Un littoral sous pression

Le littoral est un espace convoité par des intérêts très divers. Recherché par les touristes et les ménages aisés, support d'activités maritimes, il est pourtant menacé par l'élévation du niveau de la mer.

En Pays d'Iroise, l'exposition aux aléas climatiques se traduit sous différentes formes :

- Le recul du trait de côte. Selon le PCAET, on mesure ces 50 à 90 dernières années sur la frange Nord et Est du littoral un recul du trait de côte, particulièrement marqué au niveau de Lampaul-Ploudalmézeau avec un recul de plus de 0,5m/an et de -0,5 à -2m/an au Conquet⁷. Le possible accroissement des pluies extrêmes cumulé à la hausse du niveau de la mer peut laisser présager une aggravation de l'érosion des falaises et des dunes, avec des projections à 2100 d'une perte de 77 ha de la surface du patrimoine breton actuel du Conservatoire du Littoral.
- L'élévation du niveau de la mer
- Les tempêtes

Sur le territoire, six zones cumulent le plus d'aléas : l'île Molène, l'embouchure de l'aber Ildut, le littoral de Porspoder, Lampaul-Ploudalmézeau, Ploudalmézeau et Landunvez, particulièrement soumis à l'érosion et aux submersions marines.

Les **risques liés au réchauffement climatique pour les activités économiques** sont multiples.

Dans le secteur agricole, les floraisons et dates de récolte sont déjà plus précoces qu'avant pour le maïs et les céréales. Les cultures devraient être plus fréquemment confrontées aux sécheresses et donc à l'instabilité des rendements pour le blé, voire la baisse des rendements pour les prairies. Le besoin en irrigation devrait augmenter pour le maïs et les légumes plein champs. L'élevage, activité agricole dominante sur le Pays d'Iroise, pourrait souffrir de stress hydrique provoquant pénuries de fourrages, et inconfort thermique des bêtes avec un impact sur la productivité.



Les industries sont dépendantes de la ressource en eau (comme la brasserie des Abers, ETT, Mademoiselle desserts). Elles pourraient être affectées par des mesures de restriction d'eau du fait de l'augmentation des sécheresses estivales, ou encore par la possible augmentation de la pollution des cours d'eau du fait de l'augmentation des pluies extrêmes.



Les activités halieutiques représentent une centaine de marins exerçant dans le domaine de la pêche des algues (50 000 tonnes débarquées au port de Lanildut chaque année), des poissons et crustacés. L'augmentation des températures de la mer et son acidification ont un impact sur l'aire de répartition des espèces, avec une migration des espèces « locales » vers le nord (cabillaud), remplacées par d'autres espèces comme le Saint-Pierre. Certains scénarios prévoient même la quasi-disparition de la *Laminaria digitata* d'ici à 2055 sur les côtes bretonnes (CNRS, 2013). Ces filières devront s'adapter aux variations, voire à la disparition de leur ressource.



Le tourisme se concentre pour l'essentiel sur le littoral. Cette activité est donc particulièrement sensible aux effets du changement climatique avec des aléas divers comme la pollution des eaux de baignade, la dégradation des sentiers côtiers avec la hausse du niveau de la mer ou les possibles conflits d'usages pour la ressource en eau pendant la période estivale.



⁷ Données issues du recensement des arrêtés de catastrophe naturelle depuis février 1983 - Projet Drias (scénarios climatiques régionalisés)

Des modèles économiques à l'épreuve des transformations

L'emploi en Pays d'Iroise est relativement dispersé. 44 % de l'emploi est concentré dans les deux communes les plus peuplées : Saint-Renan (2 583 emplois) et Ploudalmézeau (1 819 emplois).

Cinq autres communes comptent plus de 500 emplois : Milizac-Guipronvel, Plouarzel, Plougonvelin, Locmaria-Plouzané et Le Conquet.

Le taux de chômage⁸ (8,7 %) en Iroise se situe parmi les plus bas des intercommunalités de l'Ouest breton en 2018 (11,4 % en Bretagne ; 12 % dans le pays de Brest). En 2021, ce taux avoisine 6,7 %.

La dynamique économique s'appuie sur un réseau de petites et moyennes entreprises ; seules quatre sociétés comptent plus de 100 salariés (ETT, Kerleroux, Centre Leclerc à Ploudalmézeau et Carrefour à Saint Renan).

Une dynamique de l'emploi significative

Le Pays d'Iroise compte 9 955 emplois en 2018 : 2 170 emplois ont été créés en 20 ans.

Le taux d'évolution annuel de l'emploi entre 2008 et 2018 y est le plus élevé du Pays de Brest (0,54% contre une moyenne de 0,27 % en Bretagne et 0,13 % en Pays de Brest).

Ces dix dernières années, la progression de l'emploi (+ 521) est constatée dans de nombreux secteurs à l'exception du secteur agricole (-170 emplois) et, dans une moindre mesure, des activités de construction (-8).

Un modèle économique entre terre et mer

Des filières sont diversement représentées dans l'emploi total :

- 16,1 % pour l'agriculture et l'agroalimentaire (12,6 % en Bretagne),
- 11,6 % pour la filière santé et hébergement médico-social (11,7 % en Bretagne)
- 10,2 % pour le secteur de la construction (6,8 % en Bretagne)
- 3,2 % pour l'économie maritime hors tourisme (5,8 % en Bretagne)
- 16,6 % pour l'économie sociale et solidaire (11,4 % en Bretagne).

Le Pays d'Iroise se distingue par le poids de ses activités dans le secteur de l'agriculture.

Par rapport à la moyenne régionale, les emplois sont également surreprésentés dans la construction, l'hébergement médico-social et la fabrication de machines et équipements. À l'inverse, certaines activités sont moins présentes : l'administration publique, l'industrie, les activités pour la santé humaine et le transport.

Si la part de l'économie maritime (hors tourisme) dans l'emploi se situe sous la moyenne régionale, elle contribue à la richesse économique du Pays d'Iroise et à son identité. Les activités sont diversifiées : pêche, algues, surveillance maritime, tourisme littoral, activités nautiques, etc.

Et demain ?

Les modèles économiques se réinventent dans le contexte des transitions démographiques et environnementales.

Les transitions s'opèrent vers la digitalisation et une organisation plus circulaire de l'économie. Pays d'Iroise Communauté s'est rapprochée de ses voisins sur ce dernier sujet au travers du G4DEC, le groupement des 4 communautés de communes pour la gestion des déchets et de l'économie circulaire. En matière de numérisation, le déploiement de la fibre est en cours dans le Pays d'Iroise. Il s'agit d'une priorité, tant pour les entreprises que pour les ménages.

Le secteur de l'agriculture doit relever de multiples enjeux :

- **L'évolution des modèles de production** avec des enjeux environnementaux et des attentes sociétales qui évoluent. Des transformations sont à l'œuvre. En 2018, dans le Pays d'Iroise, 14 % des exploitations sont en agrobiologie (bio ou conversion en cours) et 9 % des entreprises commercialisent en circuits courts (respectivement 12 et 11 % en Bretagne).
- **La diversification des activités** : valorisation du bois énergie, production énergétique, entretien des paysages, accueil touristique... Cette diversification constitue une source de revenus complémentaires pour des ménages vivant parfois dans des situations de pauvreté.
- **Le renouvellement des générations**. 26 % de chefs d'entreprises sont âgés de 57 ans ou plus

Au-delà du domaine agricole, c'est bien l'ensemble des secteurs d'activité qui se retrouvent devant **l'enjeu du renouvellement des actifs**. Dans un contexte de vieillissement de la population, les départs en retraite en perspective sont nombreux. Les acteurs économiques ont également des besoins en nouvelles compétences pour accompagner les transformations dans les entreprises et l'émergence de nouvelles activités.

Le recul de la population active risque d'accélérer les tensions sur le marché de l'emploi, déjà enregistrées dans de nombreux secteurs d'activités et sur tous les niveaux de postes.

⁸ Taux de chômage au sens du recensement de la population de l'Insee, à savoir le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Des évolutions institutionnelles majeures

La coopération intercommunale constitue un fait marquant du paysage institutionnel français. Elle accompagne le développement du Pays d'Iroise depuis de longues années, la communauté de communes du Pays d'Iroise ayant été créée en 1992. Aujourd'hui, Pays d'Iroise Communauté conduit des politiques publiques essentielles dans le quotidien de ses habitants et pour leur avenir.

Au cours des dernières années, **des évolutions législatives de grande ampleur ont modifié en profondeur les relations entre les collectivités locales en faisant évoluer leurs compétences.** Ces modifications ont notamment été apportées par les lois « MAPTAM » en 2014 et « NOTRe » en 2015, mais aussi plus récemment par la loi d'orientation des mobilités en 2019 et la loi « Climat et résilience » en 2021.

L'ensemble de ces réformes a renforcé les échelons intercommunaux et régionaux. **Le couple formé par l'intercommunalité et la Région joue un rôle encore plus décisif en matière d'aménagement du territoire,** notamment via l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) et du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

La démarche impulsée par la rédaction d'un PLUi implique de dépasser les cadres de réflexion communaux, de se projeter à un horizon temporel plus lointain et, ce faisant, de décloisonner les approches. Pays d'Iroise Communauté prépare actuellement un **PLUi-H**, c'est-à-dire un PLUi comportant un volet valant programme local de l'habitat (PLH). Son contenu sera d'autant plus structurant pour le territoire qu'il est élaboré en regard d'autres grands projets tels que le **Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)**, le schéma de développement économique et touristique et le schéma directeur vélo.

L'intercommunalité et la Région figurent également en première ligne s'agissant du développement économique. **La coopération entre collectivités constitue désormais un enjeu majeur** de l'aménagement du territoire comme l'illustre, par exemple, la démarche de la French Tech Brest+ dont la dynamique est notamment portée par le technopôle Brest-Iroise.

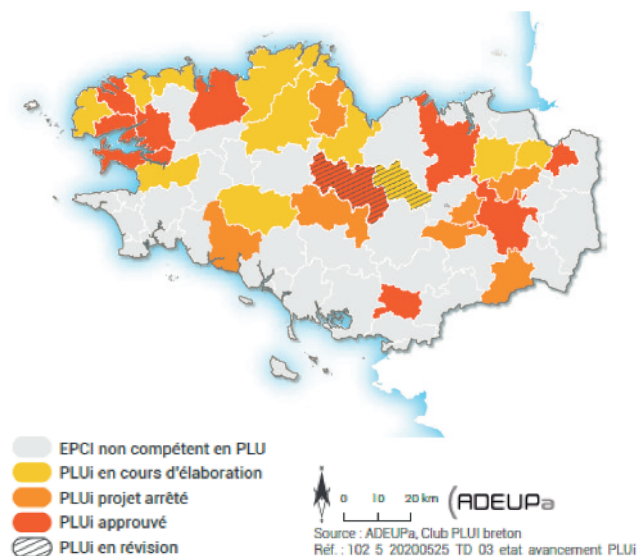
La transition vers une économie préservant les ressources naturelles, culturelles et sociales des territoires s'appuie également sur de nouvelles formes de coopérations. Pays d'Iroise Communauté conduit ainsi **une démarche exemplaire de partenariat avec ses voisins** en matière d'économie circulaire dans le cadre du G4DEC, une structure regroupant les communautés de communes du Pays des Abers, de Lesneven-Côte des Légendes et du Pays de Lanerneau-Daoulas.

Dans le contexte de **transition écologique**, l'intercommunalité est appelée à jouer un rôle renouvelé. Au travers de son plan climat (PCAET), Pays d'Iroise Communauté dispose d'un nouvel outil de planification dont les objectifs sont particulièrement ambitieux. Mobilisant divers leviers d'action opérationnels, l'intercommunalité souhaite contribuer à une réduction de 25 % de la consommation énergétique du territoire et à un quasi doublement de sa production d'énergie à l'horizon 2030. Par ailleurs, la loi « Climat et résilience » introduit le principe de « Zéro artificialisation nette » dont la mise en œuvre incombera en partie à l'échelon intercommunal et suppose une réduction de moitié du rythme d'artificialisation des terres d'ici 2050.

D'autres transitions importantes sont à l'œuvre en Pays d'Iroise comme la **transition numérique**. L'accompagnement du développement des nouveaux usages numériques constitue ainsi un défi aux multiples dimensions pour les collectivités. Depuis le déploiement des réseaux de télécommunication, en particulier de fibre optique, jusqu'à la digitalisation des pratiques socio-économiques, la puissance publique est interpellée de nombreuses reprises. L'intercommunalité est attendue sur les sujets de l'accompagnement de cette transition : inclusion numérique, soutien à la digitalisation des entreprises, dématérialisation des services publics.

La mise en œuvre de ces nouvelles politiques publiques par Pays d'Iroise Communauté suppose une association des citoyens aux divers stades de leur préparation et de leur réalisation. De profonds mouvements se sont produits ces dernières années dans la société en faveur d'une participation accrue à la fabrique des politiques publiques. Cette demande souvent teintée de défiance à l'égard des institutions invite à mobiliser divers leviers pour **faciliter l'engagement citoyen** : communication, information et formation auprès des administrés ; co-construction des politiques publiques ; évaluation avec les habitants.

État d'avancement des PLUi au 1^{er} mars 2020



Quelques chiffres clés



48 630

habitants
en 2019



0,59 %

taux d'évolution annuel
moyen de la population
2013-2019



1 451

familles
monoparentales, soit
7,1 % des ménages



2 %

part des logements
vacants depuis plus
de deux ans



247

hectares consommés
entre 2008 et 2018



35 %

des habitants
travaillent en Pays d'Iroise



2,1 %

part de la population active
utilisant les transports en
commun pour les déplacements
domicile-travail



47

km de pistes
cyclables
aménagées



17 %

le taux d'autonomie
énergétique



9 955

emplois en 2018



+520

emplois entre 2008
et 2018



16,1 %

part de la filière
agri-agro dans
l'emploi total



8,7 %

part des
demandeurs d'emploi
dans la population
active



16 %

de la population
active âgée de 55 ans
et plus



177 km¹

de linéaire côtier

¹ Sur la base de la couche terre-mer du Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)

Les enjeux du Pays d'Iroise partagés dans le cadre du diagnostic

Dalc'hoù bro an hirwazh rannet e-barzh an diagnostik

Améliorer l'accessibilité

L'accessibilité est une condition au bon fonctionnement du territoire communautaire.

Cette notion englobe aussi bien l'accessibilité physique par la mobilité et les transports par exemple que l'accessibilité à l'emploi, au logement, aux services, à la culture...

La fluidité du trafic routier est un réel défi pour les années à venir dans un contexte de croissance démographique, économique et touristique. Un accès plus rapide aux routes nationales est de nature à renforcer et maintenir l'attractivité du Pays d'Iroise.

Cette accessibilité représente une donnée indispensable pour la personne en situation de handicap qui, face à un environnement donné, peut avoir des difficultés d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension.

Le développement du numérique ne doit pas méconnaître les risques de fracture numérique pour certains, jeunes ou moins jeunes.



Préserver l'environnement et la qualité de vie

Le Pays d'Iroise dispose d'un environnement de qualité. Ce dernier est d'ailleurs la principale raison d'installation en Iroise pour 6 habitants sur 10 (63,4 % de répondants dans l'étude d'analyse des besoins sociaux).

Il y a donc un réel enjeu de préservation de cet environnement de qualité pour les générations actuelles et futures.

Veiller aux équilibres territoriaux

La notion d'équilibre évoque celle de stabilité, de fondement pour avancer collectivement.

Elle sous-tend aussi une volonté d'aménagement harmonieux et équitable de l'ensemble du territoire intercommunal et ce, dans les champs de compétences de Pays d'Iroise Communauté, en particulier le logement, l'économie, etc. Les politiques menées viseront l'équilibre en matière de services à la population, de santé, de mobilités, d'accès au droit.

Agir pour la vitalité du territoire

Le Pays d'Iroise se singularise par une croissance démographique et économique affirmée depuis plusieurs années. Mais, il devra faire face à une accélération du vieillissement de sa population et accompagner les besoins qui vont en découler (logements, soins, services, mobilités, etc.). Pour maintenir la vitalité du territoire dans toutes ses dimensions (sociale, associative, économique, politique...), Pays d'Iroise Communauté devra agir pour rendre le territoire attractif et accessible pour les jeunes, les familles, les actifs, les entreprises.

L'ambition des élus

C'hoant an dilennidi



Les conseillers communautaires de Pays d'Iroise Communauté se sont accordés sur une volonté commune pour le territoire qui leur permettra de se donner des priorités pour le mandat. Cette ambition peut être synthétisée par la phrase suivante :



Nous devons réaliser ce projet pour la Communauté de communes du Pays d'Iroise et ses habitants afin de préserver l'**ATTRACTIVITÉ** en misant sur la qualité d'un **CADRE DE VIE** harmonieux, les **SOLIDARITÉS** et la préservation de l'**ENVIRONNEMENT**.

Conserver les conditions d'un **DÉVELOPPEMENT** économique et résidentiel équilibré permettra de rester À LA **POINTE**.





Orientations stratégiques

Hentadoù strategel

Orientation 1

Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique

Objectif 1

Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations

Objectif 2

Mettre en place les conditions de mobilités durables

Objectif 3

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

Objectif 4

Une qualité de vie à préserver

Orientation 2

Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements

Objectif 1

Prendre en main notre destin commun

Objectif 2

Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture

Objectif 3

Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire

Objectif 4

Nous prémunir des menaces environnementales

Orientation stratégique 1



Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique

Derc'hel da vezañ gwelet mat gant ar re yaouank, gwarantiñ ar c'hemmesk sokial hag al liesseured ekonomikel

Le Pays d'Iroise a l'ambition de conforter sa vitalité en misant sur la mixité générationnelle et sociale, ainsi que sur la diversité de ses activités économiques.

Il souhaite donner la chance aux jeunes et aux familles de vivre dans le territoire, en facilitant l'accès au logement, aux services, aux droits et à l'emploi. Le vieillissement de la population mérite de déployer parallèlement des actions d'accompagnement dans de multiples domaines pour faciliter le bien vieillir en Pays d'Iroise : habitat, santé, mobilités, etc.

Avec une économie historiquement tournée vers la terre et la mer, le territoire a la volonté de préserver la diversité des activités présentes et de se donner les capacités d'accueillir de nouveaux entrepreneurs et actifs.

Objectif 1

Pal 1

Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations

Reiñ digor d'al lojeiz ha da servijoù en aezamant d'an holl remziadoù

Intentions

Les générations issues du baby-boom vont bientôt atteindre le grand âge. Ce phénomène, massif, aura un impact fort sur le marché de l'habitat, par une demande accrue en logements plus adaptés et une libération potentielle de logements familiaux.

Le Pays d'Iroise a l'ambition d'accompagner ce mouvement d'adaptation et de production de logements aux besoins des seniors. D'une manière plus générale, faciliter les parcours résidentiels des ménages est un enjeu pour être un territoire d'accueil multigénérationnel (familles, jeunes actifs, élèves et étudiants, apprentis, saisonniers...).

L'offre de logements adaptés et diversifiés doit s'accompagner d'une offre de services de qualité pour toutes et tous. Les services englobent de multiples dimensions du quotidien : petite enfance, jeunesse, formations, aide à la personne, santé, loisirs, culture, sports, vie associative...

1. Accès au logement

L'attractivité résidentielle passe par un accès facilité au logement et l'aptitude à proposer un parcours résidentiel, et ce à tous les âges de la vie. Face à une tension croissante en termes de locatifs tant dans le parc public que privé mais aussi une problématique de logements pour les jeunes et les saisonniers, le déploiement d'une offre nouvelle s'avère nécessaire. Le futur programme local de l'habitat intégré au plan local d'urbanisme verra à répondre à cette ambition et à celle du plan climat.

2. Accès aux équipements scolaires, un facteur d'attractivité

L'une des motivations à l'installation dans un territoire réside dans les niveaux de services proposés sur ce dernier. L'offre d'enseignement est un critère déterminant pour les familles. Aussi, le Pays d'Iroise veut être en capacité d'accueillir une population jeune par un réseau d'établissements scolaires suffisants à tous les niveaux : maternelle, primaire, secondaire...

3. Accès aux services

Adapter les services aux évolutions de la population et apporter une réponse de proximité aux habitants

La présence de services publics nationaux se réduit au fil des ans et s'éloignent du territoire, contraignant nombre d'habitants dans leurs démarches.

Renforcer la protection des biens et des personnes

La présence des services d'incendie et de secours est une condition indispensable à la bonne sécurité des biens et des personnes. Le maillage territorial mérite d'être renforcé afin de garantir des délais d'intervention satisfaisants.

Agir pour la protection animale

Le Pays d'Iroise ne dispose pas d'un service de fourrière ni d'un refuge animalier. Il existe non seulement une obligation légale de disposer d'une fourrière mais aussi de réels besoins dans le domaine. L'ambition est d'y répondre et de favoriser une bonne prise en charge des animaux.

4. Accès aux soins

Le Pays d'Iroise est mobilisé depuis 2019 dans le contrat local de santé du Pays de Brest, pour agir en faveur de la santé des habitants.

La présence d'une offre de soins diversifiée constitue une attente des élus comme de la population. La santé est un des trois thèmes identifiés comme prioritaires par les habitants dans le cadre de l'étude « analyse des besoins sociaux du territoire » menée en 2021 et ce quelle que soit les tranches d'âge. Disposer d'une bonne couverture en professionnels de santé constitue un réel enjeu pour les années à venir comme l'organisation de la prévention. L'accueil de spécialistes constitue un objectif pour faciliter l'accès aux soins en proximité.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Accès au logement

- Accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement : plateforme Tinergie, Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- Evaluer le Programme local de l'habitat (PLH).
- Elaborer le PLUI-H et y prévoir des règles pour favoriser la diversité dans la production de logements.
- Répartir la production de logements entre les communes, en se basant sur l'armature définie par le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Brest.
- Développer l'usage des droits de préemption.
- + Accueillir une ou plusieurs résidences « Habitat Jeunes » pour répondre particulièrement aux besoins des apprentis et saisonniers.
- + Renforcer l'offre locative.
- + Favoriser la création de résidences avec services à prix abordable.
- + Accompagner le logement des jeunes chez l'habitant (élaboration d'une charte, accompagnement et conseils).
- + Créer une aire d'accueil pour les gens du voyage à Locmaria-Plouzané.
- + Réfléchir aux outils pour réguler les résidences secondaires et locations saisonnières.

Accès aux équipements scolaires

- + Favoriser la création d'un lycée dans le Pays d'Iroise.
- + Rechercher une optimisation des temps de trajet.

Accès aux services

- + Rechercher la mise en œuvre de services publics en proximité et de permanences d'informations et de conseils sur le territoire.
- + Mise en place d'un Point information habitat (PIH).
- + Veiller à une couverture opérationnelle optimisée en matière de secours, notamment en s'appuyant sur le Sud du territoire dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Secours des Risques.
- + Doter le territoire d'un service de fourrière et d'un pôle animalier.



Accès aux soins

- Mettre en œuvre le contrat local de santé.
- Garantir le développement d'une offre de soins diversifiée dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat local de santé (CLS).
- Communiquer sur les dispositifs existants.
- + Développer et coordonner les actions de sensibilisation et de prévention.
- + Participer à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et œuvrer au développement de partenariat avec le centre hospitalier Le Jeune de Saint Renan.
- + Mettre en œuvre les orientations et actions à venir dans le cadre de l'étude "Analyse des besoins sociaux" du territoire.

Objectif 2

Pal 2

Mettre en place les conditions de mobilités durables

Lakaat war-sav divizoù evit monedoneoù padus

Intentions

Corollaire d'un territoire situé à la pointe occidentale de la France, l'éloignement est vécu comme une problématique du quotidien : temps de trajet important entre le domicile et les études ou le travail, congestion automobile, émissions de gaz à effet de serre, fragilité par rapport aux circuits de collecte des productions agricoles, etc.

Améliorer les mobilités et l'accessibilité tout en s'engageant dans la baisse des émissions de gaz à effet de serre est un défi que la communauté de communes souhaite relever en déployant la compétence mobilités, récemment acquise. La desserte numérique de l'ensemble du territoire est essentielle pour dépasser l'éloignement « physique ».

1. Mettre en œuvre la compétence mobilité

Pays d'Iroise Communauté intervient depuis plusieurs années dans le domaine des mobilités. Le champ des compétences s'élargit depuis 2021 puisque la communauté de communes est désormais une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM). La loi d'orientation des mobilités prévoit que les AOM des collectivités de moins de 100 000 habitants se dotent d'un plan de mobilité simplifié.

2. Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

La connaissance des différentes formes de mobilité est une condition nécessaire à l'évolution des pratiques en termes de déplacement. L'élaboration d'un plan de communication sera recherchée pour améliorer l'accès à l'information des habitants et divers acteurs.

3. Favoriser les modes actifs

Les modes actifs désignent tous les modes de déplacement mobilisant l'énergie musculaire, tels que la marche à pied, la trottinette, le vélo classique ou à assistance électrique. Peu coûteux et écologiques, ils sont aussi un moyen de faire de l'exercice physique au quotidien.

4. Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation

L'amélioration de l'accessibilité dans et en dehors du pays d'Iroise suppose des aménagements des infrastructures routières et une politique de cheminements doux. Face à l'évolution de la mobilité électrique, un maillage en bornes de recharge est à conforter. L'enjeu est aussi de limiter l'autosolisme pour fluidifier la circulation et améliorer le bilan carbone. Autre enjeu : le renforcement de la mobilité inclusive.

5 Améliorer la desserte en transports en commun

Le réseau de desserte de transport en commun existant mérite d'être évalué et adapté aux évolutions de l'urbanisation et des besoins.

6 Relever l'enjeu du numérique

L'évolution des outils et technologies de communication génère une croissance exponentielle et continue des besoins en débits internet. L'aménagement numérique du territoire est devenu un enjeu, notamment en termes de cohésion sociale, d'attractivité, d'équité territoriale et de développement économique. Face au numérique, il s'agit aussi de relever le défi d'une possible fracture numérique dans une société faisant une place conséquente à la dématérialisation.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Mettre en œuvre la compétence mobilité

- + Élaborer un Plan de mobilité simplifié (PDMS).
- + Mettre en place le Comité des partenaires en lien avec la prise de compétence « Organisation de la mobilité ».

Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

- Promouvoir et développer les solutions de mobilités inclusives et solidaires.
- Adapter le schéma territorial des points de recharges électriques.
- + Sensibiliser les citoyens et les acteurs du monde socio-économique aux pratiques de mobilité durable.
- + Définir un plan de communication autour des mobilités.
- + Réaliser un suivi/évaluation de la mise en œuvre de la stratégie des mobilités.
- + Développer un bouquet de services de mobilité (transport en commun, location de vélo, covoiturage, etc.) et unifier le service de billetterie.
- + Rechercher une optimisation des temps de trajets vers les établissements d'enseignement.

Favoriser les modes actifs (quotidien, sportif et tourisme)

- Intégrer le schéma des modes actifs dans l'élaboration du PLUI-H.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme de cheminements doux et de l'animation du schéma directeur vélo.
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur schéma vélo communal.
- Promouvoir et développer les services de Vélos à assistance électrique (VAE).
- Valoriser les espaces naturels littoraux et les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.

Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation

- Poursuivre les aménagements des routes départementales.
- Améliorer les services et aménagements proposés pour le covoiturage.
- Favoriser l'utilisation des véhicules propres au sein de l'intercommunalité.
- Inciter à la pratique du covoiturage.

Améliorer la desserte en transports en commun

- Encourager la révision de la structuration du réseau « Breizh Go ».
- Permettre une liaison plus directe en transports en commun à destination des principales zones d'emplois, des pôles d'échanges multimodaux, des équipements et services de soin, du réseau « Bibus » de la métropole.
- Travailler avec les autres Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour articuler au mieux les réseaux de transports collectifs et faciliter les usages.
- Favoriser la mobilité des personnes âgées ou en situation de handicap.
- Créer une ou des aires de stationnement desservies par des navettes, les reliant au port du Conquet.
- + Favoriser les liaisons maritimes vers les îles et en lien avec les réflexions engagées à l'échelle de la rade de Brest.

Relever l'enjeu du numérique

- Poursuivre et accélérer le déploiement du Très haut débit (THD) sur tout le Pays d'Iroise.
- Lutter contre la fracture numérique avec la mise en œuvre de formations et d'ateliers numériques.
- Poursuivre la dématérialisation des procédures pour faciliter l'accès aux services publics communautaires.
- Assurer une couverture équilibrée en services de téléphonie mobile (4G et 5G).

Objectif 3

Pal 3

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

Ober diouzh ma c'hallo an ekonomiezh hag an touristerezh diorren en ur mod kempouez

Intentions

Empreint d'une identité agricole, maritime et touristique, le Pays d'Iroise souhaite ancrer les activités économiques au plus près des habitants. Le territoire ambitionne la création d'emplois dans toutes ses dimensions (agriculture, artisanat, industrie, commerces et services) et avec des profils de postes variés (employés, ouvriers, chefs d'entreprise, cadres...).

Pays d'Iroise Communauté s'engage à accompagner les entrepreneurs dans leur parcours, du stade de la création à la transmission, en passant par le développement. Cela implique de faciliter la recherche de solutions aux nombreux défis rencontrés par les acteurs économiques : recrutements, foncier/immobilier d'entreprise, accessibilité, ressources en eau, gestion des déchets, etc. Cet enjeu exige également de réussir à anticiper les besoins et d'être réactif dans un monde qui se transforme rapidement.

Le Pays d'Iroise souhaite œuvrer pour un tourisme équilibré, s'appuyant sur l'identité du territoire, son patrimoine et ses paysages et en irriguant l'ensemble des communes.

1. Développer et qualifier les dispositifs d'accueil et l'offre de services aux entreprises

Informar, accompagner les entreprises, faciliter leur implantation et leur développement, tels sont les objectifs de la politique de développement économique de Pays d'Iroise Communauté.

2. Conforter le développement des filières stratégiques

Certaines activités sont particulièrement présentes en Pays d'Iroise : l'agriculture, le tourisme, le nautisme et, plus largement, l'économie bleue, la construction, etc. Ces secteurs forgent l'identité économique du territoire et doivent être accompagnés dans leur développement et leurs transformations.

3. Accompagner et favoriser les transitions et les nouvelles formes d'économie

Les modèles économiques se transforment sous l'effet d'une numérisation croissante des activités. Pour préserver les ressources naturelles et faciliter leur régénération, les principes de l'économie circulaire sont à encourager et à accentuer. La production des énergies renouvelables apparaît comme une opportunité pour accélérer la transition énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Développer et qualifier les dispositifs d'accueil et l'offre de services aux entreprises

- Aménager des lieux d'hébergement des entreprises.
- Renforcer les missions et les actions de la Maison de l'emploi.
- Évaluer et réviser le schéma de développement économique et touristique, en intégrant un schéma d'accueil des entreprises.
- Requalifier les Zones d'activités économiques (ZAE) et les friches économiques (ex : création d'un hôtel d'entreprises sur le site « Kimpflin » à Ploudalmézeau, projet d'aménagement sur le site ex-Kanabeach à Locmaria-Plouzané).
- Offrir des capacités d'accueil pour les activités économiques (ex : zones de Kerhuel, de Mespaul et Menez Crenn, Pointe des Renards au Conquet).
- Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants.
- + Communiquer sur l'offre de services et d'accompagnement des entreprises.
- + Accueillir et accompagner les entreprises à tous les stades de leur vie.
- + Élaborer un schéma de développement des zones d'activités économiques.

Conforter le développement des filières stratégiques du territoire

- Conforter les dispositifs de soutien financier aux entreprises.
- Valoriser l'offre touristique, culturelle et patrimoniale à fort potentiel (programme de valorisation et d'interprétation, aménagement du site de la Pointe Saint-Mathieu, développement d'espaces muséographiques...).
- Accompagner le développement d'une agriculture durable, diversifiée et respectueuse de l'environnement.
- Favoriser la transmission d'entreprises.
- Accompagner le développement de l'économie « bleue », les activités et images liées à la mer (nautisme, loisirs) et contribuer au développement et à la structuration de la filière « algues » via le Cluster algues.
- + Favoriser le développement de l'hébergement marchand (hôtels et résidences tout particulièrement pour l'accueil de groupes).
- + Définir une politique d'accueil des camping-cars (information, accueil, aménagements).
- + Organiser un événementiel touristique fédérateur en s'appuyant sur le réseau des acteurs.

Accompagner et favoriser les transitions et les nouvelles formes d'économie

- Poursuivre et encourager l'économie circulaire par la mise en œuvre d'un Contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- Sensibiliser et mobiliser les professionnels du bâtiment autour des enjeux énergétiques par la mise en place de la plateforme Tinergie et de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- + Encourager l'usage du numérique et accompagner la transformation digitale des entreprises.
- + Favoriser et accélérer les équipements et services liés au numérique.
- + Favoriser le développement des énergies renouvelables et en produire localement.



Objectif 3 (suite)

Pal 3

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

Ober diouzh ma c'hallo an ekonomiezh hag an touristerezh diorren en ur mod kempouez

4. Accompagner les transformations du secteur agricole

L'agriculture occupe une place à part dans l'espace, le paysage et l'économie du territoire. Cette agriculture est confrontée à plusieurs défis dont celui de la résilience au changement climatique, aux nouveaux modes de vie et de consommation et aux évolutions technologiques.

Face à ces multiples enjeux, Pays d'Iroise Communauté entend maintenir une agriculture dynamique, s'adaptant aux évolutions sociétales, aux circuits courts, aux besoins fonciers, aux enjeux climatiques et énergétiques. La collectivité prendra appui sur le développement d'un travail partenarial avec les acteurs et divers organismes (Safer, Chambre d'agriculture...).

5. Promouvoir, fédérer et dynamiser l'économie locale

Les liens avec tous les acteurs, entreprises, associations et institutionnels, seront recherchés pour fédérer les énergies et promouvoir le développement économique du territoire.

6. Offrir les conditions d'un développement touristique équilibré

Le Pays d'Iroise représente l'alliance de la terre et de la mer. Riche d'un patrimoine diversifié et de magnifiques paysages, il est aussi une terre de tourisme. L'objectif est de conforter la place du tourisme, tout en veillant aux équilibres territoriaux et à la répartition de la fréquentation dans le temps. L'enjeu est de favoriser cette activité toute l'année en valorisant les atouts maritimes, patrimoniaux, historiques et identitaires du territoire.

7. Promouvoir le nautisme

Dans un territoire maritime comme le Pays d'Iroise, doté de nombreuses infrastructures portuaires, le nautisme est un vecteur d'attractivité et de différenciation.

Pour en faire un facteur incontournable de la vie et des expériences vécues en Pays d'Iroise, l'ambition est de promouvoir et de favoriser l'accès au nautisme pour tous, d'offrir des animations de qualité dans un souci de préservation de l'environnement. Cela passe par une mobilisation de l'ensemble des acteurs intéressés, la coordination des actions entre les pratiques, les sites et les événements, l'incitation à la mutualisation et l'animation des plans d'eau du Pays d'Iroise.



Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Accompagner les transformations du secteur agricole

- Développer une politique foncière au travers de l'organisation d'une cellule foncière, intégrant également les enjeux de préservation des espaces naturels littoraux. Élargissement de la composition de la cellule foncière.
- Maintenir et développer le partenariat avec les acteurs et chambre consulaire.
- Poursuivre le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.
- Soutenir les aménagements contribuant à l'optimisation foncière.
- + Créer un abattoir à l'échelle départementale afin de conserver un service public d'abattage pour les professionnels et les circuits courts.
- + Rechercher une limitation de la consommation des terres agricoles dans le cadre du futur PLUi-H.

Promouvoir, fédérer et dynamiser l'économie locale

- Renforcer les liens avec les entreprises du territoire.
- Animer le Service public d'accompagnement des entreprises (SPAÉ) en lien avec la Région Bretagne.
- + Conforter et développer des partenariats stratégiques avec les partenaires du monde économique.
- + Proposer un programme annuel d'animations en lien avec les partenaires.
- + Renforcer la promotion du tissu économique local.

Offrir les conditions d'un développement touristique équilibré

- Développer et renouveler la politique de développement touristique.
- Poursuivre le programme d'interprétation du patrimoine.
- + Définir un schéma directeur d'aménagement, de valorisation, d'animation du site de la pointe Saint-Mathieu.
- + Favoriser l'implantation hôtelière dans un souci de maillage territorial.
- + Poursuivre et développer la mise en œuvre de centres d'interprétation du patrimoine.
- + Étudier la valorisation de sites emblématiques dans le cadre d'une vision territoriale.

Promouvoir la « maritimité » du territoire et le nautisme

- Favoriser l'accès au nautisme pour tous en poursuivant le nautisme éducatif (écoles, classe de mer), le partenariat avec les associations du territoire.
- Animer les plans d'eau en augmentant l'offre en « bord » de saison en direction de plusieurs cibles (travailleurs en début de soirée, jeunes actifs, seniors en courts séjours, etc.)
- Soutenir les manifestations nautiques organisées sur le territoire (événementiels, compétitions).
- Améliorer la communication et atténuer les peurs.
- Afficher une identité pour chaque centre nautique.
- Allier nautisme et environnement.
- S'inscrire dans une démarche qualité et développer une culture de l'indicateur.
- Réinterroger le modèle économique en évaluant l'existant.
- Poursuivre et développer l'action en faveur du nautisme éducatif.
- Développer l'accès au nautisme pour les personnes en situation de handicap.
- Travailler sur la diversification de l'offre touristique nautique.
- Améliorer la commercialisation.
- Développer un réseau local lié à l'eau.
- + S'afficher comme des lieux de vie (notion de « tiers-centre nautique »).
- + Fédérer autour du nautisme afin de créer une appropriation du nautisme par la population au sens large.
- + Améliorer les capacités d'accueil dans les ports.
- + Appuyer la commune de Le Conquet dans ses démarches visant à renforcer la protection et la modernisation des équipements du port régional du Conquet.
- + Étudier et mettre en œuvre un dragage au sein du port de l'aber Ildut.

Objectif 4

Pal 4

Une qualité de vie à préserver

Ur c'halite buhez da wareziñ

Intentions

Vivre et travailler en Pays d'Iroise, c'est bénéficier d'un cadre de vie de qualité. 9 habitants sur 10 déclarent dans l'enquête Analyse des besoins sociaux leur satisfaction d'habiter sur le territoire.

Pour le préserver, une attention particulière doit être portée à ce qui en constitue ses fondements : les paysages, le patrimoine, l'identité et le bien vivre ensemble.

Le Pays d'Iroise est empreint d'une identité rurale, maritime et bretonne ; cette richesse culturelle est à conforter et à cultiver.

Pays d'Iroise Communauté entend intervenir en support et en complément des politiques sociales et culturelles menées par les communes.

1. Répondre aux enjeux du vieillissement et du handicap

Le vieillissement de la population va s'accélérer dans les prochaines années. D'ici 2040, le nombre d'habitants de 65 ans et plus devrait augmenter de 57 % dans le Pays d'Iroise selon l'INSEE (+ 5 800 habitants). Ces projections démographiques soulèvent de multiples questions comme l'accès aux soins, la prévention de la perte d'autonomie, les mobilités ou l'adaptation des logements. L'information et la coordination des actions en faveur des publics seniors et en situation de handicap sont au cœur des préoccupations de la Communauté de communes.

2. Répondre aux besoins de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Accompagner et faciliter la vie quotidienne des familles, des enfants et des jeunes est une ambition du Pays d'Iroise afin d'accueillir de nouvelles populations et de favoriser la mixité générationnelle.

3. Répondre aux besoins des personnes précaires et fragiles

Le Pays d'Iroise bénéficie d'une situation sociale et sanitaire globalement préservée et intéressante. Toutefois, un certain nombre de familles enregistre divers types de difficultés que ce soit en termes de ressources, d'alimentation, de logements, d'accès aux droits, d'isolement social. La croissance forte du nombre de familles monoparentales fragilise certaines d'entre elles. Face à toutes ces multiples vulnérabilités, la Communauté entend proposer avec les communes et ses partenaires des dispositifs pour y répondre.

4. Rendre la musique accessible à tous

L'École de musique d'Iroise représente un atout en termes d'apprentissage, de diffusion, d'animation et de rayonnement. Elle contribue au maillage cohérent du territoire en matière d'éveil et d'éducation artistique en développant des projets, au service de la démocratisation des pratiques artistiques. La musique constitue une composante de l'attractivité, de l'animation et de la mise en réseau des acteurs. Rendre la musique accessible à tous, répondre aux nouvelles attentes du public et inscrire l'École de musique dans une logique territoriale sont les enjeux des années à venir.

5. Favoriser l'accès à la culture

L'art et la pratique culturelle sont des enjeux d'avenir en tant que facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel au service du mieux vivre ensemble.

6. Valoriser l'identité bretonne

Le Pays d'Iroise est empreint de sa culture bretonne (langue, culture, toponymie, etc.) qui fait partie de son identité, de son histoire et de son patrimoine. Fort de cette richesse à préserver, la Communauté de communes a adhéré il y a une dizaine d'années à la charte « Ya d'ar Brezhoneg » (niveau 1). Ce projet de territoire est une réelle opportunité pour poursuivre et renforcer la présence et la vitalité de la langue et la culture bretonne au cœur du Pays d'Iroise.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Répondre aux enjeux du vieillissement et du handicap

- + Conforter le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) dans son rôle et ses missions.
- + Informer et sensibiliser les agents communaux et les élus pour une meilleure orientation des usagers (notion de centre de ressources, ingénierie).
- + Coordonner les actions de sensibilisation et de prévention développées sur le territoire.

Répondre aux besoins de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

- Maintenir et développer des partenariats permettant d'offrir des services d'accueil, d'informations, d'orientations et d'accompagnement.
- + Développer une ingénierie au service du territoire dans l'animation de la Convention territoriale globale (CTG) signée avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Finistère.
- + Lancement d'une réflexion sur l'opportunité de créer un Point information jeunesse (PIJ).

Répondre aux besoins des personnes précaires et fragiles

- Poursuivre et développer les dispositifs d'aide alimentaire en direction des publics fragiles (Panier partage, Restos du cœur, épicerie sociale, ateliers ...).
- Poursuivre et développer la mise en place de solutions d'hébergement en direction des publics fragiles (logements d'urgence, intermédiation locative, pension de famille, etc.).
- Renforcer les partenariats avec les acteurs sociaux, médico-sociaux et professionnels de santé.
- Favoriser la création de places de crèches et de maisons d'assistant·e·s maternel·le·s en lien avec le Relais Petite Enfance.

Rendre la musique accessible à tous

- Poursuivre l'action de l'école de musique en faveur du public scolaire, de la petite enfance, du public handicapé et du public adulte.
- Diversifier les sites d'enseignement.
- Adapter les contenus pédagogiques.
- Renforcer l'identité de l'école de musique.
- Développer les animations et partenariats.
- Diversifier et étendre la communication.
- Adapter les temps de cours et les horaires.

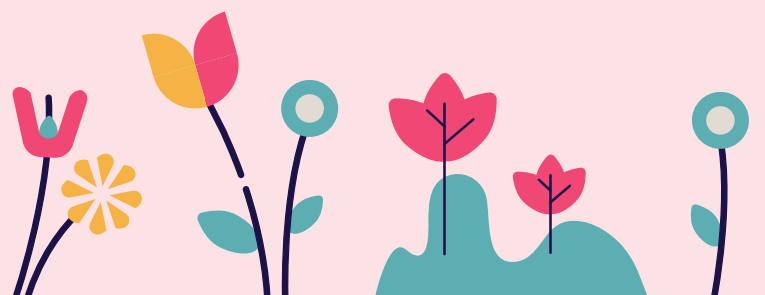


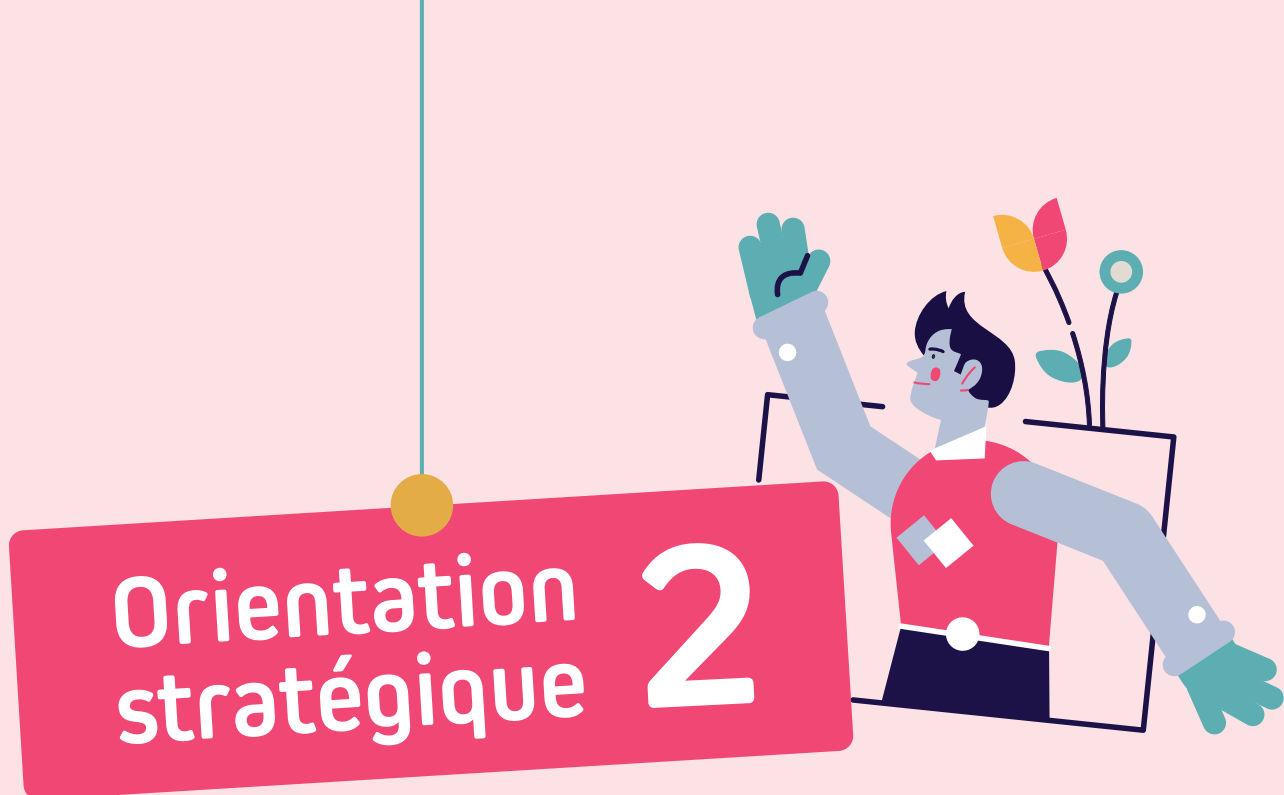
Favoriser l'accès à la culture

- Poursuivre, en l'évaluant, le soutien aux manifestations culturelles de rayonnement communautaire.
- Poursuivre le soutien aux déplacements des scolaires vers les manifestations culturelles.
- Maintenir et conforter le soutien logistique aux communes et associations du territoire.
- + Etudier un soutien de la vie associative par la formation des bénévoles.
- + Etudier la construction d'un projet événementiel culturel et fédérateur, tournant sur le territoire (carnaval, chorales, tremplin musical...)
- + Rechercher une mise en réseau des acteurs culturels.

Valoriser l'identité bretonne

- + Evaluer la mise en œuvre de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg » et tendre vers un passage au niveau deux de la charte.
- + Faire vivre la langue et la culture bretonne au travers des projets de l'intercommunalité.
- + Développer une signalétique en bilingue dans les équipements et les actions de communication communautaires.





Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements

Enskrivañ Bro an Hirwazh e penn a-raok ar cheñchamanto

Dans un monde en transition, le Pays d'Iroise entend s'adapter et préparer l'avenir des générations futures, en veillant à préserver sa richesse et son attractivité premières : son cadre de vie et son environnement.

Paysages, patrimoine naturel et bâti, biodiversité, ressources sont des atouts à préserver, à valoriser et ce, dans un contexte de pressions liées à l'activité humaine, au réchauffement climatique.

Le Pays d'Iroise entend, avec ses communes, développer des politiques contribuant à répondre à cet enjeu, notamment par l'adoption de schémas directeurs dans ses domaines de compétences, la mise en œuvre de son plan climat air énergie territorial et la mise en œuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

Accompagner les transitions est un défi que Pays d'Iroise Communauté souhaite relever pour rester un territoire à la pointe.

Objectif 1

Pal 1

Prendre en main notre destin commun

Tapout krog en hon tonkad boutin

Intentions

Pays d'Iroise Communauté a la volonté de réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour répondre aux enjeux de développement, d'équilibre et d'attractivité. Ceci implique une coordination institutionnelle et politique à tous les niveaux. Celle-ci se traduit tant par la mutualisation de certaines politiques publiques ou le développement de coopérations diverses à l'intérieur et à l'extérieur du territoire que par la préservation d'un lien de proximité fort avec les citoyens.

La réactivité des administrations locales doit être étroitement associée à l'implication des habitants et des entreprises dans la réponse aux défis des transitions. Pays d'Iroise Communauté souhaite faciliter la participation citoyenne pour favoriser le partage des projets, sensibiliser aux enjeux du territoire et faire territoire commun.

1. Mettre en œuvre une gouvernance ouverte sur son territoire et ses acteurs

Le pacte de gouvernance adopté a confirmé l'importance symbolique du terme de « communauté ». Il doit associer les femmes, les hommes, forces vives de ce territoire, au service d'un projet commun où les communes et l'intercommunalité trouvent toute leur place, au sein du bloc local.

Intercommunalité et communes ont vocation à travailler en complémentarité au service des habitants et pour un projet de territoire dans le respect des principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité, pour encourager une communauté d'idées, d'intérêts et de projets.

Le pacte de gouvernance doit mettre en œuvre une gouvernance qui garantisse la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche du consensus dans le processus décisionnel.

L'intercommunalité ambitionne de favoriser un esprit communautaire fait d'une volonté des élus du territoire d'agir ensemble, de renforcer leurs solidarités, de poursuivre les mutualisations, d'aménager de manière équilibrée et durable le territoire. La Communauté de communes n'est pas la simple addition de ses 19 communes, elle est un espace de projet et de solidarité au service de l'intérêt collectif.

2. Élaborer une stratégie financière

La mise en œuvre de tout projet oblige à penser aux ressources et moyens à mobiliser. La définition d'une stratégie financière est ainsi une manière d'anticiper les évolutions à venir et de répondre aux incertitudes mais aussi à de possibles pertes de ressources liées à des évolutions de réglementations ou péréquations nationales.

3. Favoriser la participation citoyenne

L'analyse des besoins sociaux comme les réflexions du projet de territoire font ressortir une aspiration à un dialogue citoyen. Le pacte de gouvernance adopté par la Communauté renforce l'association des élus municipaux et de partenaires associatifs à la vie intercommunale. Pays d'Iroise Communauté entend poursuivre et renforcer son association des habitants et acteurs du territoire à l'élaboration de ses grands projets mais aussi à rechercher une meilleure communication et identification de la Communauté.

4. Développer la lisibilité de Pays d'Iroise communauté dans son territoire et au-delà

L'enjeu d'une bonne communication figure parmi les attentes des habitants. Complémentairement aux bulletins d'information municipaux (BIM), bien lus, il importe de renforcer les outils de communication existants et les adapter en fonction de l'évolution des attentes. Notamment sur une bonne communication des dispositifs d'aides (logement par exemple).

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Mettre en œuvre une gouvernance ouverte sur son territoire et ses acteurs

- Associer les élus municipaux à la vie de l'intercommunalité.
- Poursuivre et mettre en œuvre les mutualisations sur la base du volontariat et dans un esprit de solidarité.
- Assurer une bonne communication réciproque entre communes et intercommunalité sur les projets et sur les travaux.
- Coopérer avec le Pays de Brest et les intercommunalités voisines.
- Mettre en œuvre le pacte de gouvernance et l'évaluer.
- Assurer une communication en direction des élus municipaux via divers supports (extranet, newsletter, séminaire, etc.) et rechercher le développement d'un marketing territorial.

Élaborer une stratégie financière

- + Définir une stratégie financière et fiscale en recherchant la mobilisation de ressources nécessaires au déploiement du projet de territoire.
- + Mettre à jour le guide des aides de l'intercommunalité.

Favoriser la participation citoyenne

- Faire participer les citoyens aux projets publics et recueillir leurs attentes et propositions (exemple : Analyse des besoins sociaux et définition du projet social de territoire, Plan de mobilité simplifié).
- S'appuyer sur les citoyens pour développer et irriguer de nouvelles pratiques en lien avec les compétences communautaires : citoyens du climat, familles zéro déchet, etc.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, économiques, sportifs, médico-sociaux et les professionnels de santé.
- Organiser des visites de sites pour présenter l'action communautaire aux élus et habitants (ex : stations d'épuration, milieux naturels, etc.)
- + Coordonner la mise en place des actions de sensibilisation et de prévention sur le territoire.
- + Sensibiliser les services de Pays d'Iroise Communauté dans leur communication aux habitants, usagers, entreprises : communication, animation.
- + Instaurer la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) dès que Pays d'Iroise Communauté dépassera le seuil de 50 000 habitants.

Développer la lisibilité de Pays d'Iroise Communauté dans son territoire et au-delà

- Développer la communication interne (agents) et externe (élus et partenaires).
- Poursuivre le déploiement de la newsletter en direction des agents et des élus du territoire.
- Poursuivre et développer le déploiement de la signalétique de territoire.
- + Refondre le site Internet et les sites annexes de Pays d'Iroise Communauté dont l'extranet communautaire, en renforçant l'approche usagers et l'identification du Pays d'Iroise.
- + Mettre en œuvre une charte graphique.
- + Réfléchir à une newsletter à destination de la population (complément magazine trimestriel).
- + Définir une stratégie de communication en matière de réseaux sociaux.
- + Déployer un Intranet communautaire.
- + Étudier l'élaboration d'un guide du nouvel arrivant.

Objectif 2 Pal 2

Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture

Diorren ur politikerezh kempenn hag ur strategiezh evit
ar font en ur zerc'hel tachennoù a-walc'h evit emdroadurioù
al lojeiz, an obererezh ekonomikel hag al labour-douar

Intentions

L'attractivité du Pays d'Iroise entraîne une importante compétition pour l'usage des sols. Afin de préserver le cadre de vie et les équilibres territoriaux, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre en œuvre une politique foncière forte.

Celle-ci doit permettre de définir une trajectoire souhaitable pour le Pays d'Iroise en réponse aux enjeux associés à l'habitat, aux formes urbaines, aux activités économiques et agricoles et à la protection des espaces naturels.

1. Définir une politique intercommunale d'aménagement

La planification urbaine est un élément essentiel pour traduire les orientations politiques émanant du projet de territoire, du plan climat, de la politique habitat, notamment. La création du premier PLUi valant PLH représente un enjeu important pour le mandat 2020-2026. Il aura vocation à associer les communes et acteurs du territoire afin d'en faire un document fédérateur... Il aura aussi pour ambition de favoriser le développement harmonieux du Pays d'Iroise.

2. Élaborer une stratégie foncière

Construire une stratégie d'intervention foncière vise à anticiper et à satisfaire les besoins de la population et des entreprises en termes de logements, d'équipements ou d'immobilier économique, tout en permettant le bon fonctionnement des activités agricoles et la préservation du cadre de vie. Cette stratégie est d'autant plus nécessaire dans un contexte national, régional et local de limitation de l'artificialisation des sols.

3. Conforter et renforcer les centralités communales

Les centralités communales constituent les lieux où de multiples fonctions coexistent (habitat, commerce, équipements, mobilité...) et sont des lieux propices aux interactions sociales. Elles méritent d'être confortées et requalifiées pour dynamiser le territoire et son attractivité.

4. Renforcer la densité en veillant à la qualité urbaine

Tendre vers l'objectif de zéro artificialisation nette, tout en conciliant le développement démographique et économique du Pays d'Iroise, nécessite de mettre en œuvre des opérations d'aménagement plus compactes. Cette augmentation de la densité devra s'accompagner d'une recherche de qualité urbaine : caractéristiques architecturales, préservation du patrimoine bâti et des singularités locales, place de la nature en ville, etc.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Définir une politique intercommunale d'aménagement

- + Elaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal comportant un volet valant programme local de l'habitat (PLUI-H).
- + Suivre, évaluer et actualiser le futur PLUI-H.
- + Retranscrire le Plan Paysage dans le PLUI-H.
- + Animer le Plan Paysage.
- + Proposer un accompagnement architectural et urbain dans les opérations d'aménagement.

Élaborer une stratégie foncière

- + Anticiper et accompagner les regroupements fonciers.
- + Développer les réserves foncières et favoriser les échanges fonciers dans le cadre de compensations (projets économiques, protection des captages et forages et de la biodiversité).
- + Développer une veille et une vision prospective en matière de foncier agricole.
- + Recenser les friches agricoles.
- + Développer la renaturation des friches agricoles (anciens bâtiments agricoles).

Conforter et renforcer les centralités communales

- + Développer une politique de renouvellement urbain.
- + Mettre en œuvre le programme « Petites villes de demain » et une Opération de revitalisation territoriale (ORT).
- + Localiser en priorité les activités et l'implantation des commerces et services dans les centralités.
- + Empêcher le changement de destination des commerces vers du logement dans les centralités.

Renforcer la densité en veillant à la qualité urbaine

- + Conquérir les dents creuses et les espaces délaissés.
- + Faire évoluer les formes urbaines.
- + Limiter la vacance ou la sous-utilisation de l'habitat notamment dans les centralités.
- + Veiller à préserver les paysages, le patrimoine bâti et la nature en ville dans les opérations d'aménagement.



Objectif 3 Pal 3

Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire

Kas an emrenezh energetek hag
an ekonomiezh-kelc'h war-raok

Intentions

Le Pays d'Iroise participe pleinement aux changements en matière de transition énergétique et de gestion optimisée des ressources. Cette optimisation des pratiques de production et de consommation s'associe naturellement aux principes de l'économie circulaire. La réduction des déchets et leur valorisation via des filières de recyclage et de réemploi permettent d'articuler la préservation de l'environnement à celle des finances publiques et privées.

L'avancée vers l'autonomie énergétique s'appuie tant sur une augmentation des capacités de production d'énergies renouvelables que sur une réduction de la consommation, notamment des postes les plus énergivores que sont le chauffage et le transport.

1. Poursuivre les politiques engagées dans la gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire

Dans un monde fini, la ressource n'est pas inépuisable. Aussi, le défi à relever est de passer d'une logique de gestion des déchets à une gestion de la ressource, mais aussi à une action visant à plus de sobriété.

2. Déployer le PCAET pour agir en faveur des transitions

Pays d'Iroise Communauté a adopté un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) début 2021. Par cet engagement, il entend répondre notamment à l'urgence climatique et au défi énergétique. Ce document cadre n'est pas vécu comme une contrainte réglementaire, mais une opportunité pour mobiliser l'ensemble des acteurs face aux transitions à mettre en œuvre. Il a ainsi vocation à constituer une pierre angulaire du projet de territoire.

Les grandes orientations transversales du PCAET ont vocation à irriguer les différentes politiques du projet de territoire par la mobilisation et la sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques, une action pour un habitat économe en énergie et en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée. Cela passe aussi par un soutien au développement des énergies renouvelables, une volonté d'être un territoire économe en ressources et exemplaire et d'œuvrer à l'organisation d'un territoire résilient aux effets du changement climatique.

Cet engagement transversal mérite aussi d'être décliné et apprécié dans l'élaboration des budgets. C'est le sens de la construction d'un budget climat qui entend situer et analyser l'impact du budget intercommunal par rapport au climat.

3. Développer une politique de production d'énergies renouvelables

Contribuer, renforcer l'autonomie énergétique du territoire en développant la production des énergies renouvelables est un axe inscrit dans le PCAET.

4. Encourager la réduction de consommation énergétique du parc immobilier, privé et public

Réduire l'empreinte énergétique du territoire en consommant moins d'énergie est un enjeu inscrit dans le PCAET. Le programme local de l'habitat comme le PLUI auront aussi vocation à intégrer cette priorité. Dans ce cadre, la Communauté entend aussi développer une action éco-exemplaire.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Poursuivre les politiques engagées dans la gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire

- Poursuivre la politique de prévention et de tri.
- Maintenir l'organisation de la collecte en porte à porte en adaptant les circuits de collecte et en maîtrisant les coûts.
- Adapter les déchèteries aux nouvelles filières de collecte.
- Sensibiliser sur les types de plantations générant beaucoup de déchets verts et proposer des solutions de réutilisation comme le paillage.
- Mettre en place un contrôle d'accès aux déchèteries, mieux connaître les flux et les maîtriser.
- Étudier l'opportunité de créer une recyclerie.
- Diversifier et sécuriser les filières de traitement des déchets verts.
- Rechercher une solution sécurisée en matière de gestion de produits dangereux.
- Poursuivre la démarche « économie circulaire » dans le cadre du dispositif G4DEC.
- + Organiser, Optimiser la gestion des bio-déchets.
- + Valoriser les déchets de la filière « bâtiment et travaux publics » (BTP) en incitant au réemploi.
- + Étudier une filière bois énergie en intégrant un plan de gestion des dépendances vertes.

Déployer le PCAET pour agir en faveur des transitions

- Mettre en œuvre le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).
- Evaluer le PCAET.
- Mettre en œuvre une planification énergétique.
- Traduire les orientations du PCAET dans les règles d'urbanisme, les mettre en œuvre en communiquant auprès des habitants et des entreprises.
- + S'inscrire dans la démarche Cit'ergie.
- + Étudier l'élaboration d'un budget climat.

Développer une politique de production d'énergies renouvelables

- Favoriser le recours aux installations d'énergie renouvelable (ENR) dans le cadre de toute construction publique.
- Développer la recherche d'optimisation potentielle de production sur les sites et dépendances publics existants.
- Pérenniser, dynamiser nos partenariats avec les acteurs de l'énergie.
- Veiller à l'intégration paysagère des éoliennes et l'acceptation citoyenne.
- Mettre en œuvre le cadastre solaire pour développer la production d'énergie photovoltaïque.

Encourager la réduction de consommation énergétique du parc immobilier, privé et public

- Doter le territoire d'outils d'aide à la décision (cadastre solaire, photographie thermographique).
- Assister et subventionner le montage de dossier d'optimisation énergétique (plateforme, etc.).
- Poursuivre les rénovations énergétiques des bâtiments communautaires.

Objectif 4

Pal 4

Nous prémunir des menaces environnementales

Diarbenn ar gourdrouziou a-fet an endro

Intentions

Le changement climatique se matérialise en Pays d'Iroise par plusieurs aspects affectant directement tous ses habitants. L'élévation du niveau de la mer met en péril les espaces littoraux et renforce les pressions sur les activités humaines et le patrimoine côtier. L'augmentation des événements climatiques extrêmes accroît les tensions sur la ressource en eau et implique un pilotage plus vigilant des politiques de gestion des cycles de l'eau, notamment en matière de sécurisation et d'efficience des infrastructures d'adduction et d'assainissement.

À ce titre, la protection des milieux naturels et aquatiques et de la biodiversité dont ils sont le support privilégié figure également parmi les priorités d'actions de Pays d'Iroise Communauté.

1. Préserver les ressources en eau

Dans un contexte d'urbanisation croissante et de changements climatiques, disposer d'une ressource en eau de qualité et suffisante est un enjeu fort pour le mandat et les décennies à venir. Une action résolue pour y répondre se doit d'être menée, tant sur le petit que sur le grand cycle de l'eau. Celle-ci passe par la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement, mais également par un programme d'actions coordonné à l'échelle du Sage du Bas Léon.

La préservation des ressources en eau passe par :

- La poursuite de la politique de production d'eau pour conserver un maximum d'autonomie, voire la développer ;
- La sécurisation du réseau et sa modernisation,
- La sécurisation et la recherche de nouvelles ressources en eau brute.

2. Préserver la qualité des eaux

Cette priorité implique d'être en capacité de traiter la totalité des eaux usées, d'adapter les zonages d'assainissement, de lutter contre les pollutions diffuses de l'assainissement collectif et individuel, de protéger les captages et forages existants.

Le rejet direct d'eaux usées dans le milieu naturel constitue un facteur de pollution et est de ce fait interdit. Les eaux usées doivent obligatoirement faire l'objet d'un traitement d'épuration pour éliminer les polluants qu'elles contiennent. Les quantités résiduelles après traitement doivent être suffisamment faibles pour être éliminées par l'autoépuration du milieu (généralement une rivière). Les zonages d'assainissement déterminent les espaces dans lesquels ce traitement relève de l'assainissement collectif ou de l'assainissement non collectif.

Territoire littoral et touristique, le Pays d'Iroise compte près de 40 plages. La qualité des eaux de baignade revêt donc aussi d'un enjeu fort en termes environnemental, sanitaire, économique et touristique.

Une politique préventive et d'accompagnement est nécessaire pour atteindre cette cible environnementale.

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

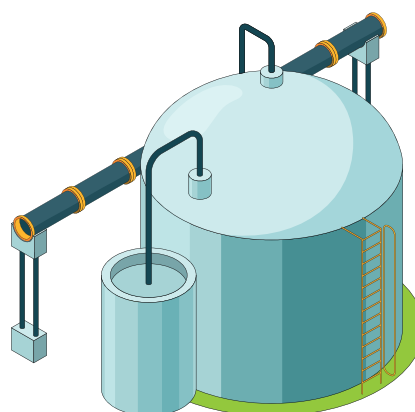
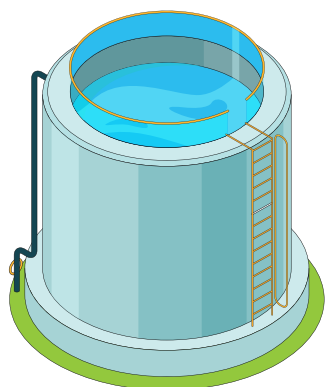
Préserver les ressources en eau

- Préserver les captages, forages existants et impluvium.
- Maintenir et développer l'usine de Kermorvan.
- Suivre les périmètres de protection.
- Moderniser et adapter les réservoirs d'eau potable.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP).
- Superviser les infrastructures et équipements.
- + Interconnecter le réseau de Kermorvan au réseau du reste du territoire.
- + Optimiser durant l'hiver la production d'eau sur l'usine de Kermorvan (interconnexion territoriale Pays d'Iroise).
- + Mettre en œuvre l'interconnexion nord à partir de Kernilis.
- + Mener à bien les interconnexions définies au schéma départemental eau potable.
- + Étudier la potentialité de nouvelles ressources en eau.
- + Accroître les capacités de stockage d'eau potable.
- + Renouveler les réseaux et moderniser les stations.
- + Développer des objets connectés.



Préserver la qualité des eaux

- Sécuriser les postes de refoulement.
- Soutenir et accompagner la réhabilitation des Assainissements non-collectifs (ANC).
- Créer de l'assainissement collectif dans les secteurs nécessaires.
- Revoir les zonages d'assainissement.
- Maintenir des zonages d'assainissement individuel dans les secteurs aptes.
- Définir des zonages des eaux pluviales à mettre en concordance avec le zonage du PLUI-H.
- Développer le programme de renouvellement des réseaux et moderniser les stations.
- Mettre en œuvre un dispositif de contrôle des réseaux.
- Arrêter les périmètres des captages et forages ; mettre en œuvre les échanges fonciers et les plans de gestion.
- + Renforcer les capacités épuratoires du territoire.
- + Étudier la capacité des Stations d'épuration des eaux usées (STEP) pour tenir compte de l'urbanisation à horizon 2040.
- + Étudier la possibilité de suppression du rejet vers Brest Métropole (Locmaria-Plouzané).
- + Favoriser la réutilisation des eaux usées.
- + Développer la politique de contrôle de l'assainissement et se doter d'un nouveau règlement.



Objectif 4 (suite)

Pal 4

Nous prémunir des menaces environnementales

Diarbenn ar gourdrozioù a-fet an endro

3. Développer une politique relative aux risques littoraux et inondations

En raison de l'importance de sa façade maritime (177 km de côtes) et de ses côtes basses, le Pays d'Iroise est exposé au risque de submersion marine comme au recul de son trait de côte. Les milieux naturels, l'habitat, l'économie, les réseaux sont potentiellement impactés par les risques littoraux mais aussi par les inondations.

Le réchauffement climatique en cours nécessite de penser le devenir de la frange littorale soumise par ailleurs à une pression humaine liée à son attractivité. La Communauté est compétente depuis 2018 dans le domaine.

Aussi, il importe de définir une stratégie liée aux submersions marines, à la gestion du trait de côte comme aux risques liés aux inondations. L'enjeu est d'anticiper les évolutions à venir en définissant des objectifs réalistes déclinés en un programme d'actions cohérent et hiérarchisé.

4. Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité

Le Pays d'Iroise souhaite être un « Territoire engagé pour la nature ».

Actions

● Action réalisée à poursuivre → Action en cours + Action en projet

Développer une politique relative aux risques littoraux et inondations

- + Définir une stratégie « submersions marines et gestion du trait de côte » et la mettre en œuvre.
- + Définir un plan d'actions contre les inondations.

Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité

- Poursuivre la gestion des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département, du Conservatoire et des communes avec la maîtrise des fréquentations humaines et la conservation ou la restauration des milieux naturels.
- Poursuivre et développer le programme « Breizh bocage ».
- Éditer un nouveau guide de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes.
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans la gestion des espaces communautaires (espaces verts, dépendances vertes routières...).
- + Poursuivre la préservation et la valorisation des espaces naturels littoraux.
- + Candidater à la démarche « Territoire engagé pour la nature ».
- + Réaliser un atlas de la biodiversité.
- + Gérer les espaces naturels communautaires hors littoral (ex : étang de Kerescar).
- + Proposer un programme de sensibilisation du public sur les espaces naturels.
- + Intégrer les enjeux de biodiversité dans le PLUI-H.
- + Aménager les ouvrages (passes à poissons, suppression d'ouvrages, méandrage, etc.).
- + Agir sur l'hydromorphologie des cours d'eau.
- + Préserver les zones humides inondables (rôle de régulation des crues et d'épuration) et les préciser dans le PLUI-H.



Indicateurs proposés pour le suivi du projet de territoire

Merkerioù kiniget evit heuliañ ar raktres tiriad

Adopter un projet de territoire n'est pas une fin en soi. C'est au contraire un engagement à porter et à évaluer. Le projet de territoire n'a pas vocation à être exhaustif mais néanmoins à poser les grandes orientations, les objectifs et les actions à mener pour disposer d'un cadre de travail concret.

Aussi, il paraît important de veiller à suivre sa mise en œuvre pour l'actualiser ou l'adapter en fonction des besoins mais aussi des opportunités qui se feront jour. Le rapport d'activités annuel de la Communauté procédera à ce suivi.

Ce projet mérite aussi d'être évalué. C'est dans cet esprit qu'une liste d'indicateurs (non exhaustifs) est ci-dessous présentée.

Indicateur transversal

Nombre d'actions mises en œuvre

ORIENTATION 1

Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique

Objectif 1

Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations

- Population des moins de 20 ans ; 20-65 ans ; 65 ans et plus
- Effectifs scolaires
- Parc de logements : nombre, composition (part résidences principales/secondaires, part propriétaires/locataires)
- Nombre et typologie des logements produits
- Suivi de la tension sur le logement social
- Taux de vacance
- Indice de jeunesse (rapport entre la population des jeunes et des plus de 60 ans)
- Solde naturel (ou taux d'évolution annuel moyen du au solde naturel)
- Solde migratoire (ou taux d'évolution annuel moyen du au solde migratoire)
- Nombre et part des familles monoparentales
- Nombre de professionnels de santé

Objectif 2

Mettre en place les conditions de mobilités durables

- Part de la population active utilisant les transports en commun pour les déplacements domicile/travail
- Part de la population active habitant et travaillant dans la CCPI
- Nombre de kilomètres de pistes cyclables
- Comptage des flux (piétons, vélos, voitures)

Objectif 3

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

- Nombre d'emplois et évolution de l'emploi
- Emplois relevant des filières : l'agri-agro, l'économie maritime, la construction, la santé et l'hébergement médico-social, etc.
- Nombre d'installation de jeunes agriculteurs
- Parc immobilier géré par la CCPI à destination des entreprises : offre et demande
- Part des demandeurs d'emploi dans la population active
- Part de la population active âgée de 55 ans et plus

Objectif 4

Une qualité de vie à préserver



ORIENTATION 2

Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements

Objectif 1

Prendre en main notre destin commun

- Nombre d'actions associant les habitants et les usagers du territoire
- Fréquentation des différents supports de communication numérique

Objectif 2

Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture

- Consommation foncière
- Part des logements produits en renouvellement urbain

Objectif 3

Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire

- Consommation énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Economie d'énergie en rénovation thermique
- Taux de couverture de la consommation par la production d'énergie renouvelable évalué sur la base d'indicateurs stratégiques du plan climat : total des consommations d'énergie par secteur (GWh), total des émissions de CO2 par secteur (Teg CO2), production d'énergie renouvelable par filière (GWh)...



Objectif 4

Nous prémunir des menaces environnementales

- Consommation en eau par secteur (usage domestique, industriel, agricole)
- Volume d'eau transféré depuis les intercommunalités voisines
- Production d'eau potable du territoire communautaire
- Taux de rendement du réseau d'eau potable
- Conformité des systèmes d'assainissement (stations d'épuration, réseau d'assainissement collectif et installations d'assainissement non collectif)
- Classement des masses d'eau selon les critères de la Directive cadre sur l'eau (DCE)
- Classement des eaux de baignade par site suivi
- Mise en œuvre du plan d'action risques littoraux
- Linéaires réalisés dans le cadre du programme Breizh Bocage



Pays d'Iroise Communauté / Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh
Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré / Takad kerdriwal - CS 10078 - 29290 Lañriware
Tél. 02 98 84 28 65
Email / postel : accueil@ccpi.bzh - www.pays-iroise.bzh

